

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
  - ❖ Plus d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h 30.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Présentation des participants
2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
3. Retour sur les questions
  - Efficacité des murs antibruit
  - Sécurité du mur antibruit de la rue Addington
  - Relevés sonores sur le pont d'étagement Upper-Lachine
  - Matière absorbante sur les murs de soutènement de l'autoroute 15
  - Coupe du gazon aux abords de l'autoroute 15
  - Mur antibruit au nord de la future route 136 (Westmount)
  - Alternance des rencontres NDG / Westmount
  - Prolongement des murs antibruit temporaires Addington et Prud'homme
  - Disponibilité des rapports du ministère de l'Environnement
  - Brigadiers scolaires dans le secteur NDG
  - Déneigement de la rue Addington avec la présence du mur antibruit
4. Falaise Saint-Jacques et espaces verts
5. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
  - Pont Saint-Jacques
  - Fermeture de l'avenue Greene
  - Ouverture route 136 est
  - Démantèlement A-720 est
6. Période de questions
7. Clôture de la rencontre

---

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 30 janvier 2017.

## Liste des participants

<b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>	
Mme Malaka Ackaoui	
Mme Marie-José Mastromonaco	
M. Michael Mossop	
Mme Virginia Elliot	
Mme Brigitte Stock	
Mme Dominique Sorel	
M. Daniel Lambert	
<b>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</b>	
Mme Sandra Sultana	Direction adjointe de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
Mme Cynthia Martin	Conseillère en communication
<b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>	
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice — maintien de la mobilité
<b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de projet – projet Turcot
M. Pascal Trottier	chef de division - Études techniques (arr. CdN-NDG)
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
<b><i>Ville de Westmount (VdW)</i></b>	
M. Benoît Hurtubise	Directeur Hydro Westmount

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)	
M. Jean-Marie Dion	Directeur régional adjoint
Mme Marie-Pier Marchand	Inspectrice
Octane Stratégies	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

## Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Il présente les membres.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

## Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p><b>Dominique Sorel (CMC)</b> – Elle demande si des aménagements seront faits sur le chemin de la Côte-Saint-Luc, aux intersections Marcil et Somerled afin d'assurer la sécurité des piétons, notamment du marquage.</p>	<p><b>Pascal Trottier (VdM)</b> – Il répond que la Ville prévoit faire le réaménagement du chemin de la Côte-Saint-Luc dès 2017 en commençant par le secteur est. Il précise que l'Arrondissement a déjà commencé à travailler sur le concept pour les intersections Somerled et Marcil et qu'il sera envoyé à la Ville. Il mentionne que les autres intersections seront aussi étudiées.</p>
<p><b>Daniel Lambert (CMC)</b> – Pour des raisons de sécurité, il demande à ce que la piste cyclable sur Glen / De Courcelle, au sud de la rue Saint-Jacques, soit déplacée au printemps entre le trottoir et la voie de stationnement. Actuellement la piste est située entre les voies et le stationnement. Il demande aussi à ce que le marquage soit refait.</p>	<p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il dit que la Ville va étudier la situation et revenir sur le sujet.</p> <p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle ajoute que le marquage ne pourra pas se faire avant le printemps.</p>
<p><b>Daniel Lambert (CMC)</b> – Il indique que les voitures ne respectent pas par les deux arrêts sur le chemin de la Côte-Saint-Paul. Pour la sécurité des cyclistes, il souhaite que des dos</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – KPH indique qu'il n'est pas possible de transférer la piste cyclable du côté sud lorsqu'il n'y a pas de travaux, car les périodes d'arrêt sont très</p>

<p>d'âne soient mis en place aux deux panneaux d'arrêt. De plus, il demande s'il est possible de transférer la piste cyclable au sud selon les travaux.</p>	<p>courtes et cela serait déroutant pour les usagers. Pour les dos d'âne, elle dit qu'ils feront des vérifications.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Selon les secteurs, il aimerait savoir les différences de hauteur entre l'autoroute 720 et la route 136. Il demande aussi des graphiques pour la largeur des voies, des vues en coupe.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle indique que l'information sur la hauteur sera transmise lors de la présentation. Concernant les vues en coupe, elle dit prendre en note la demande.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il demande de connaître le nombre de modifications apportées au contrat depuis le début du projet et si certaines concerne les structures.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit qu'un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.</p>
<p><b>Michael Mossop (CMC)</b> – Il demande à ce que plus d'information soit donnée lors de la prochaine rencontre sur les discussions pour la mise en place d'un mur antibruit au nord de l'A-720.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle précise que le mur au nord de l'autoroute 720 est hors projet, mais qu'un suivi sera fait avec le service concerné pour la prochaine rencontre.</p>
<p><b>Marie-José Mastromonaco (CMC)</b> – Elle demande quels seront les conséquences de la fermeture de l'autoroute 720 est sur le réseau local. Elle demande si quelque chose de particulier sera fait pour les enfants.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que la question sera traitée lors du retour sur les questions.</p> <p><b>Pascal Trottier (VdM)</b> – Il précise que rien de particulier n'a été ajouté pour les enfants.</p> <p><b>Russell Copeman (maire de NDG)</b> – Il mentionne qu'il y a déjà la présence d'un brigadier au coin de la rue Marcil.</p>

## Retour sur les questions du dernier comité

### ➤ Efficacité des murs antibruit

**David Maréchal (KPHT)** – Il mentionne que les murs antibruit qui sont sous la responsabilité de KPH Turcot sont inspectés mensuellement par l'équipe environnement. Lorsque des bris sont constatés, ils sont consignés. Les réparations à effectuer sont ensuite priorisées selon différentes considérations : dépassement du climat sonore important, travaux de nuit, etc. Il ajoute que leur objectif est d'éliminer le maximum de pollution sonore causée par le chantier, pour assurer le maintien de la qualité de vie des résidents du secteur durant les travaux. Il précise qu'à cet effet, KPH Turcot a procédé à l'installation de 2 km de murs antibruit en bordure des travaux à proximité de résidents. La hauteur de ses murs varie de 4 à 5 mètres de hauteur selon les endroits. Il ajoute que certains murs antibruit sous la responsabilité de KPH Turcot ne sont pas continus, par exemple le long de l'A-15 au sud du canal de Lachine, car ils doivent prendre en considération l'espace et les autres contraintes comme la présence de rues locales qui ne peuvent être entraver/fermer pour installer les murs. Il mentionne qu'en ce qui concerne spécifiquement les rues Prud'homme et Addington, KPH Turcot attend les résultats des consultations citoyennes sur la présence des murs antibruit

avant de faire les réparations ou prolonger leur construction. Il explique que selon les études de leur Programme détaillé de contrôle du bruit, l'efficacité anticipée pour des murs antibruit complets sur les rues Prud'homme et Addington permettraient une atténuation du climat sonore de 8 à 15 DBA (10 décibels réduit de moitié le bruit perçu). Il conclut en expliquant qu'à l'heure actuelle, KPH Turcot a procédé à une évaluation terrain de l'efficacité des murs antibruit sur la rue Addington à la fin du mois de septembre 2016. Pendant les travaux, une mesure était prise à l'extérieur du chantier (derrière le mur, côté riverain) et l'autre à l'intérieur (à côté du mur, côté travaux). Selon le type de travaux réalisés par KPH Turcot et les conditions environnantes (circulation, météo, état des murs antibruit), il y a atténuation du climat sonore de l'ordre de 3 à 10 DBA.

- Sécurité du mur antibruit de la rue Addington

**David Maréchal (KPHT)** – Il explique qu'après analyse, le mur antibruit n'entraîne pas un problème de sécurité. Il ajoute qu'ils ne peuvent pas ajouter de protection supplémentaire devant le mur sans entraver la rue. Il a donc été décidé de ne pas faire d'intervention supplémentaire, car cela engendrerait des problématiques et restrictions de stationnement ou circulation supplémentaires dans le secteur.

- Relevés sonores sur le pont d'étagement Upper-Lachine

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle mentionne qu'il avait été demandé que le Ministère prenne des relevés sonores sur le pont d'étagement du chemin Upper-Lachine en vue d'une demande citoyenne auprès de la Ville afin d'ajouter un mur antibruit à cet endroit. Elle explique que les relevés sonores sont généralement réalisés à proximité des habitations. Plusieurs stations ont été mises en place dans le secteur afin de suivre les niveaux sonores près des habitations. Le Ministère n'a donc jamais réalisé de relevé sonore sur le pont d'étagement du chemin Upper-Lachine. L'installation d'un écran antibruit seul sur le pont d'étagement ne permettrait pas de diminuer le bruit normal de l'autoroute ou encore le bruit des travaux. Elle conclut que le Ministère n'entend donc pas donner suite à cette demande.

- Matière absorbante sur les murs de soutènement de l'autoroute 15

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle explique que la possibilité d'ajouter un matériau absorbant sur les murs de soutènement de l'autoroute 15 n'aurait pas un effet significatif. Elle ajoute que cette option a déjà été évaluée par l'experte du Ministère. Ce type de matériau à cet endroit entraînerait une diminution maximum de 2 décibels, soit une diminution très peu perceptible. La faible réduction sonore potentielle ne justifie donc pas la mise en place de cette solution compte tenu de son coût et de la difficulté d'installation sur les murs de l'autoroute.

- Coupe du gazon aux abords de l'autoroute 15

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle indique qu'ils ont fait un suivi avec la Direction concernée au Ministère à propos de la demande citoyenne de ne plus couper le gazon aux abords de l'autoroute Décarie et les deux terrains à aménager. Elle précise que le tout est en

discussion. Elle souligne que jusqu'au moment auquel la décision sera prise, les équipes continueront les coupes de gazon, comme prévu au contrat actuellement.

- Mur antibruit au nord de la future route 136 (Westmount)

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle indique que comme cela avait été mentionné la dernière fois, ce dossier ne relève pas du projet Turcot. Elle ajoute que des discussions sont en cours entre le Ministère et la Ville de Westmount afin de déterminer le meilleur projet à réaliser. Elle souligne que la suite sera donc faite dans un autre cadre que celui du comité de bon voisinage Turcot et elle suggère de suivre ce dossier directement avec la Ville.

- Alternance des rencontres NDG / Westmount

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle souligne que lors du dernier comité, la possibilité d'alterner les lieux pour les rencontres du comité entre NDG et Westmount avait été soulevée. Elle annonce que la prochaine rencontre aura donc lieu à Westmount, à l'hôtel de ville (4333, rue Sherbrooke Ouest).

- Prolongement des murs antibruit temporaires Addington et Prud'homme

**Sandra Sultana (MTMDET)** – Elle souligne qu'à la suite de la dernière rencontre, le Ministère a consulté les citoyens sur le prolongement des murs antibruit temporaires Addington et Prud'homme. Des avis ont été distribués dans le secteur et du porte-à-porte a aussi été fait. Elle ajoute que des discussions à ce sujet sont en cours avec les partenaires (Arrondissement et DSP) et que le Ministère vous reviendra au prochain comité avec les résultats et la décision. Elle ajoute que d'ici là, aucun changement ne sera apporté à la situation actuelle.

- Disponibilité des rapports du ministère de l'Environnement

**Jean-Marie Dion (MDDELCC)** – Il dit que tous les documents sont disponibles au public. Il ajoute toutefois que pour avoir accès à un document, il faut faire une demande d'accès à l'information au Ministère.

- Brigadiers scolaires dans le secteur NDG

**Marie-Sophie Couture (VdM)** – Elle dit que le budget pour les brigadiers n'est pas relié à Turcot, mais que la Ville travaille présentement en lien avec la police pour améliorer la situation. Elle ajoute que dans l'immédiat l'ajout de brigadier est difficile, car le processus pour engager un brigadier se fait sur une période de 1 an.

<p><b>Marie-José Mastro Monaco</b> – Elle demande s'il y a un budget supplémentaire pour la sécurité étant donné qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle.</p>	<p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il affirme qu'il n'y a pas de budget supplémentaire de sécurité en lien avec le projet Turcot.</p> <p><b>Russell Copeman (maire de NDG)</b> – Il dit être prêt à regarder pour trouver un brigadier à l'intersection du chemin Upper-Lachine et l'avenue d'Oxford en plaidant qu'il s'agit d'une</p>
---	--

	situation exceptionnelle.
--	---------------------------

- Déneigement de la rue Addington avec la présence du mur antibruit

**Pascal Trottier (VdM)** – Il explique qu'étant donné la largeur de la rue, il faudra interdire le stationnement le temps du chargement de la neige.

<p><b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle indique que les deux questions suivantes posées lors de la réunion précédente n'ont pas été répondues :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Est-ce qu'un spécialiste de l'acoustique peut être présent lors du comité bon voisinage?</li><li>• Il n'y a pas eu de suivi de la Ville pour les indications stationnement pour le CUSM.</li></ul>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle mentionne que le Ministère fera les démarches pour la présence d'un spécialiste en acoustique à la prochaine rencontre</p> <p><b>Pascal Trottier (VdM)</b> – Il mentionne que c'est à l'hôpital d'indiquer leur stationnement.</p> <p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il ajoute que la Ville ne fait pas la promotion des stationnements privés.</p>
--	--

## Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

## Période de questions

<p><b>Marie-José Mastro Monaco (CMC)</b> – Elle mentionne que la bretelle A-15 sud vers A-720 est problématique et qu'elle connaît deux personnes qui ont eu un accrochage à cet endroit. Elle demande si la nouvelle bretelle sera construite de la même façon.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle indique qu'effectivement il y a eu une augmentation des accrochages, mais rien d'alarmant. Elle précise que la nouvelle bretelle sera plus droite donc plus facilement accessible.</p>
<p><b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle demande plus de détails visuels pour la falaise Saint-Jacques, entre autres des plans de coupe.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle explique que présentement pour le pied de la falaise le concept n'est pas assez avancé pour donner plus de détails. Elle précise que n'ayant pas de concept pour l'instant les plans de coupe ne sont pas disponibles.</p>
<p><b>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce)</b> – Il demande à la Ville de fournir lors du prochain comité plus de détails sur les travaux du côté est du chemin de la Côte-St-Luc et les chemins de détours.</p>	<p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il dit que plus de détails seront donnés à la prochaine rencontre.</p>



<p><b>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce)</b> – Il demande l'échéancier de fin de la reconstruction du pont Saint-Jacques. Il demande aussi s'il est possible de déplacer le mur antibruit afin de redonner une voie de circulation devant les commerces.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle indique le Ministère est en train de revoir la planification des travaux et qu'elle aura plus de précision lors d'une prochaine rencontre. Concernant le mur antibruit, elle explique que l'espace étant limité, il est impossible de le déplacer, et ce, jusqu'à la fin des travaux.</p>
<p><b>Citoyenne (résidente de la rue Richelieu)</b> – Elle demande si les murs antibruit permanents seront mis en place d'ici l'ouverture de la route 136, le 21 novembre. Elle aimerait savoir quels seront alors les niveaux de bruit et les mesures d'atténuation. Elle demande aussi quel sera l'impact sonore pour les résidents une fois le démantèlement terminé.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il indique que les murs ne seront pas mis en place avant l'ouverture. Il ajoute que d'après leur analyse le niveau sonore sera respecté (entre 70 et 75 décibels). Il précise que des écrans physiques pourront être mis en place lors des travaux de démantèlement la fin de semaine, mais pas durant la semaine.</p> <p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Pour les niveaux de bruits après le démantèlement, elle ajoute que des vérifications seront faites.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle dit que suite à une présentation de la Direction des grands parcs et du verdissement en 2015, la Ville avait promis une consultation en lien avec l'éco territoire de la falaise Saint-Jacques en 2016. Elle aimerait savoir quand aura lieu cette consultation.</p>	<p><b>Marie-Sophie Couture (VdM)</b> – Elle souligne que la population a été consultée par la Ville en lien avec l'éco territoire en 2015 pour les grands principes et les critères. Elle dit prendre en note sa demande pour un suivi, mais qu'il n'y aura pas de consultations pour l'instant.</p>
<p><b>Lisa Mintz (Sauvons la falaise)</b> – Elle demande plus de précision sur les travaux faits au pied de la falaise Saint-Jacques.</p>	<p><b>David Maréchal (KPHT)</b> – Il dit qu'au bas de la falaise, deux puisards et une conduite de refoulement ont été installés. Il précise que les travaux étaient prévus depuis le début et qu'ils ont été effectués dans les normes, sous la surveillance du MDDELCC.</p>
<p><b>Virginia Elliot (CMC)</b> – Elle demande que la population soit davantage informée à l'avance des travaux effectués dans la falaise St-Jacques.</p>	
<p><b>Theodora Samiotis - (Conseillère, ville de Westmount)</b> – Elle dit qu'il ne faut jamais sous-estimer l'impact de la circulation dans les quartiers à la suite de la fermeture de l'A-720 est.</p> <p>Elle demande plus de détails graphiques sur la hauteur de la nouvelle route 136 est et la connexion entre les sections, entre autres à la hauteur des rues Hallowell et Greene ainsi que pour les avenues Irvine, Abbott et Lewis.</p>	
<p><b>Citoyen Montréal-Ouest</b> – Il remet en</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle indique</p>



<p>question la sécurité sur la rue Avon à l'intersection Brock. Le citoyen indique que sa fille a été frappée par un véhicule à cet endroit. Il mentionne que les usagers de la route ne font plus les arrêts dans le secteur. Depuis la mise en place du feu de circulation à l'intersection Avon/Westminster, il mentionne que la situation s'est beaucoup détériorée. Il demande à ce que des mesures soient prises (feux de circulation, dos d'âne, policiers ou brigadiers). Il indique que cela a été discuté avec le maire de la Ville et que celui-ci le dirige vers le Ministère.</p>	<p>que le Ministère va contacter la Ville de Montréal-Ouest afin d'analyser la situation. Elle ajoute qu'un suivi sera fait auprès des citoyens.</p>
<p><b>Citoyenne Montréal-Ouest</b> – Il indique qu'il y a une mauvaise signalisation sur Brock Sud qui invite les gens à tourner à droite sur la promenade Ronald, qui est à sens unique.</p>	<p><b>Sylvie Gervais (KPHT)</b> – Elle indique que la signalisation sera vérifiée.</p>
<p><b>Citoyenne Montréal-Ouest</b> – Elle dit que depuis que le tunnel ferroviaire a été démantelé elle entend le train et demande un mur de protection.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que concernant le train une analyse de la situation sera faite.</p>
<p><b>Citoyen Montréal-Ouest</b> – Il demande qu'un comité bon voisinage soit créé dans Montréal-Ouest ou que le secteur soit inclus dans le comité de NDG-Westmount</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit que la demande sera analysée par le Ministère.</p>
<p><b>Citoyenne</b> – Elle se demande l'impact qu'auront les travaux sur le chemin Côte-Saint-Luc sur les gens du quartier. De plus, elle aimerait savoir si c'est possible de faire la synchronisation des feux de circulation sur Sherbrooke Ouest.</p>	<p><b>James Byrns (VdM)</b> – Il précise que les impacts n'ont pas encore été évalués pour les travaux sur le chemin Côte-Saint-Luc. Il ajoute que l'évaluation sera faite avant les travaux en 2017.</p> <p><b>Benoit Hurtubise (Westmount)</b> – Il dit qu'ils sont conscients que les feux ne sont pas synchronisés. Il ajoute qu'il y a un nouveau projet avec des feux donnant priorité aux autobus qui seront mis en place l'an prochain. Ce projet permettra l'installation de nouveaux contrôleurs qui devrait régler la problématique.</p>
<p><b>Citoyen</b> – Il demande si un modèle du projet est disponible sur le site Web de Turcot. Il aimerait aussi savoir si des simulations de signalisation sont disponibles sur le site.</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle l'invite à regarder le modèle 3D disponible sur le site. Par contre, concernant les simulations de circulation, elle indique qu'ils sont utilisés par le Ministère, mais non disponibles sur le site Turcot.</p>
<p><b>Citoyen Montréal-Ouest</b> – Il indique qu'il a fait faire une étude de la qualité de l'air par SNC-Lavalin à son domicile et que la firme a constaté des dépassements de la norme. Il</p>	<p><b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle dit de faire parvenir les résultats au Ministère. Elle ajoute qu'il y a quatre stations de suivi de la qualité de l'air pour le projet. Elle précise que les</p>

demande à qui il doit faire parvenir les résultats.	résultats en temps réels seront affichés bientôt sur le site Web de Turcot. Elle ajoute que pour l'instant la présentation sur la qualité de l'air et les résultats jusqu'en octobre sont disponibles sur le site.
<b>Virginia Elliot (CMC)</b> – Elle aimerait avoir plus de suivi concernant l'espace vert au pied de la falaise et elle demande pourquoi c'est aussi long avant de consulter la population.	<b>James Byrns (VdM)</b> – Il rappelle que le projet est prévu par le Ministère pour 2020. Il explique qu'il y a tout l'aspect technique avant de consulter la population. Il ajoute qu'un concept préliminaire fonctionnel doit être réalisé avant de faire les consultations. <b>Sandra Sultana (MTMDET)</b> – Elle ajoute que l'objectif de la présentation sur la falaise était de présenter ce qui est prévu pour l'instant.
<b>Malaka Ackaoui (CMC)</b> – Elle propose que les questions du comité soient transmises avant la réunion afin que les différents intervenants puissent obtenir l'information avant la réunion.	<b>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur - Octane Stratégies)</b> – Il dit qu'il s'agit d'une bonne suggestion, mais que les questions peuvent aussi être posées le soir même du comité.

**Prochaine rencontre du comité : 30 janvier 2017**  
**À noter que la rencontre aura lieu à Westmount.**